

Planification stratégique Filière ovine du Québec (2024-2029)

Plan adopté à l'unanimité lors de la rencontre du 24 octobre 2023

Proposeur : Olga Tcherniewski, volet viande
Secondeur : Tommy Lavoie, volet brebis laitières

Table des matières

1. Mise en contexte.....1

2. Méthodologie.....1

2. Vision et valeurs2

3. Plan stratégique.....3

Cible 1 : Rentabilité, durabilité et efficacité4

Cible 2 : Soutien aux producteurs et R&D8

Cible 3 : Adéquation de l’offre et de la demande10

Cible 4 : Cohésion et coordination de la filière12

1. Mise en contexte

La Filière ovine du Québec est une organisation non légalement constituée en date du 25 octobre 2023 qui rassemble les acteurs tout au long de la chaîne de valeur du secteur ovin au Québec. Dans le cadre de cette planification stratégique, la Filière ovine inclut le volet viande (agneaux de boucherie) et le volet lait (brebis laitière). Pour ce faire, le plan stratégique se réfère inclusivement aux deux volets et leurs produits dérivés sauf lorsque précisé spécifiquement pour un volet uniquement (ex. : lait pour volet lait).

2. Méthodologie

Étapes de réalisation

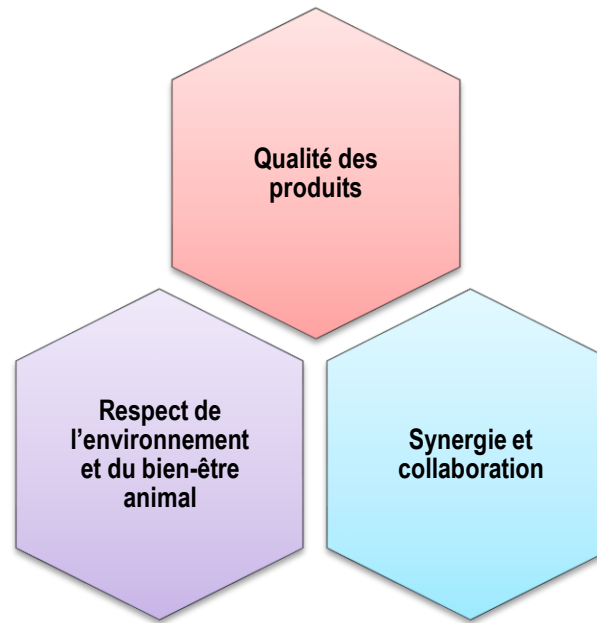
Nom	Statut	Description
1. Consultations individuelles	Complété	Consultation individuelle des membres de la filière ovine afin d'effectuer un diagnostic interne et externe de la filière, ainsi que de sonder les défis et actions prioritaires.
2. Rencontre de bilan des consultations individuelles	Complété	Les 11 membres de la filière ont été consultés et une présentation des résultats leur est effectuée.
3. Sondage sur la priorisation des défis	Complété	Sondage en ligne sur la priorisation des 12 principaux défis soulevés par la filière Présentation des résultats du sondage par courriel
4. Élaboration des cibles, axes et objectifs	Complété	Préparation d'une proposition à la filière selon les résultats des consultations préalables et tenue d'une rencontre afin de valider, bonifier le document.
5. Élaboration des moyens	Complété	Préparation d'un document de travail selon les résultats obtenus aux étapes préalables et tenue d'une rencontre afin de valider, bonifier le document. Ensuite, tenue d'une rencontre avec le volet brebis laitières de présentation du plan et amorce des porteurs / échéancier / indicateurs pour leurs actions spécifiques.
6. Élaboration des porteurs, échéanciers et indicateurs de mise en oeuvre	Complété	Préparation du document de travail et tenue d'une rencontre afin de déterminer les porteurs, échéanciers et principaux indicateurs de mise en œuvre.
7. Validation du PS et de l'énoncé de vision et des valeurs	Complété	Rencontre conjointe volet viande et brebis laitières avec relecture du plan stratégique et consultation sur l'énoncé de vision et des valeurs.

2. Vision et valeurs

La Vision

« La filière ovine accroît ses parts de marché au Québec grâce à son dynamisme et à l'offre de produits de qualité répondant aux attentes des consommateurs afin d'assurer un développement prospère et durable des entreprises du secteur. »

Les Valeurs



3. Plan stratégique

- Les cibles et les axes

Cible 1 : Rentabilité, durabilité et efficacité

- A. Productivité et rentabilité
- B. Développement durable
- C. Attractivité et relève
- D. Santé et bien-être animal

Cible 2 : Soutien aux producteurs et R&D

- A. Soutien aux producteurs
- B. Transfert du savoir
- C. Recherche et développement, innovations

Cible 3 : Adéquation de l'offre et de la demande

- A. Réponse aux besoins des marchés et de la société
- B. Promotion et valorisation des produits ovins du Québec

Cible 4 : Cohésion et coordination de la filière

- A. Communication et cohésion entre les acteurs de la filière
- B. Leadership et représentation sectorielle

Cible 1 : Rentabilité, durabilité et efficacité

Orientation stratégique : Déployer les ressources et le support sectoriels appropriés pour permettre le plein développement rentable, durable et efficace du secteur.

Axes d'intervention	Objectifs	Moyens	Porteurs	Années de mise en œuvre					Indicateurs de performance
				1	2	3	4	5	
A. Productivité et rentabilité	1. Accroître la rentabilité et la compétitivité de la production des entreprises ovines en phase avec les attentes sociétales.	a) Identifier le coût de production des entreprises ovines sur la base de l'étude du CECPA pour le volet viande et le volet lait distinctement	LÉOQ Filière						✓ Le coût de production du volet viande est réalisé
		b) Dresser des constats sur les résultats de l'étude du CECPA						✓ Le mandat d'établir le coût de production du volet lait est donné	
	2. Assurer un développement pérenne des entreprises ovines.	c) Identifier et mettre en œuvre des actions pour accroître la rentabilité et la compétitivité des entreprises.	CEPOQ Filière SEMRPQ	X	→				✓ Les coûts de production sont analysés
		d) Accompagner et informer les entreprises ovines au niveau technico-économique						✓ Les principaux constats sont identifiés et partagés	
		e) Favoriser l'adoption d'outils de collecte d'information sur la productivité des entreprises ovines						✓ Un plan d'accompagnement des entreprises est mis en œuvre	
		a) Sur la base des constats sur les résultats de l'étude des coûts de production du CECPA, identifier les facteurs qui ont un impact sur la pérennité des entreprises ovines.		LÉOQ Filière SEMRPQ		X	→		
3. Adapter les maillons de la filière ovine au contexte de pénurie de main-d'œuvre.	b) Favoriser un développement de programmes de financement assurant l'efficacité des entreprises ovines						✓ Des démarches en vue d'adapter les programmes sont réalisées		
	a) Étudier le rapport du groupe de travail de AAC à ce sujet	Filière	(Viande) au besoin					✓ Le rapport du groupe de travail de AAC est analysé	
	b) Évaluer et mettre en œuvre des démarches d'amélioration de l'efficacité du travail, notamment l'automatisation et la mécanisation des tâches.						✓ L'efficacité du travail des fermes de brebis laitières est améliorée		
	c) Identifier et mettre en œuvre des actions pour accroître l'attractivité de la main-d'œuvre (abattoirs, transformations, production, etc.)	(Lait) Comité brebis laitières	X	→				✓ L'attractivité du secteur ovin est améliorée	

Planification stratégique filière ovine du Québec 2024-2029

Orientation stratégique : Déployer les ressources et le support sectoriels appropriés pour permettre le plein développement rentable, durable et efficace du secteur.

Axes d'intervention	Objectifs	Moyens	Porteurs	Années de mise en œuvre					Indicateurs de performance
				1	2	3	4	5	
B. Développement durable	1. Assurer l'adaptation des entreprises ovines (production, transformation) aux changements climatiques et aux nouveaux défis qu'ils comportent.	a) Identifier les risques associés aux changements climatiques dans le secteur ovin b) Identifier et documenter les solutions à mettre en œuvre pour assurer la résilience du secteur ovin face aux changements climatiques c) Mettre en œuvre les solutions pour assurer la résilience du secteur ovin face aux changements climatiques d) Identifier des programmes et travailler de concert avec les gouvernements pour appuyer les entreprises ovines à adopter les bonnes pratiques durables e) Diffuser les bonnes pratiques aux producteurs	CEPOQ LÉOQ Filière SEMRPQ	X	X				✓ Les risques associés aux changements climatiques dans le secteur ovin sont identifiés ✓ Les solutions pour assurer la résilience du secteur ovin sont documentées ✓ Les actions en vue d'adapter le secteur sont diffusées aux entreprises ✓ Des démarches en vue d'adapter les programmes sont réalisées ✓ Les producteurs sont mis au courant des bonnes pratiques en termes de développement durable
	2. Réduire les impacts environnementaux des entreprises ovines (production, transformation).	a) Effectuer une analyse du cycle de vie ¹ pour mesurer l'empreinte environnementale du secteur ovin b) Dresser les constats en lien avec l'analyse du cycle de vie c) Élaborer un plan d'action pour réduire l'empreinte environnementale du secteur ovin (incluant la valorisation des sous-produits ovins, etc.) d) Valoriser les pratiques favorisant une bonne biodiversité	Filière Montpack	X	X	X	X		✓ L'analyse du cycle de vie du secteur ovin est réalisée ✓ Le plan d'action visant la réduction de l'empreinte environnementale du secteur ovin est élaboré ✓ Des actions visant la bonne biodiversité sont promues

¹ Analyse du cycle de vie selon le gouvernement du Québec : L'analyse du cycle de vie (ACV) est une méthode d'analyse régie par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) qui permet d'évaluer la performance environnementale d'un produit ou d'une activité sur l'ensemble de son cycle de vie. Cette approche globale tient compte de l'extraction et du traitement des matières premières, des processus de fabrication, du transport et de la distribution, de l'utilisation et de la gestion du produit en fin de vie. Elle a pour objectif de permettre la réduction des effets des produits et des services sur l'environnement, en facilitant la comparaison de solutions et la prise de décision. Elle constitue un outil d'aide à la gestion écologique et, à plus long terme, au développement durable.

Planification stratégique filière ovine du Québec 2024-2029

Orientation stratégique : Déployer les ressources et le support sectoriels appropriés pour permettre le plein développement rentable, durable et efficace du secteur.

Axes d'intervention	Objectifs	Moyens	Porteurs	Années de mise en œuvre					Indicateurs de performance
				1	2	3	4	5	
C. Attractivité et relève	1. Développer l'attrait du secteur ovin auprès de la relève et de la main-d'œuvre.	a) Développer des programmes de bourses aux études dans le secteur ovin b) Mettre en place un programme de mentorat rémunéré (par des producteurs) des candidats intéressés au secteur ovin c) Effectuer de la promotion des atouts du secteur ovin auprès de la relève potentielle d) Favoriser le transfert d'entreprises faisant partie de la chaîne de valeur ovine vers de la relève apparentée ou non avec des solutions innovantes (ex. : maillages, programmes, etc.)	LÉOQ Filière SEMRPQ d) Arterre (partenaire)	X	→				✓ Des bourses aux études dans le secteur ovin sont créées ✓ Un programme de mentorat dans le secteur ovin est mis en place ✓ La relève potentielle est informée des atouts du secteur ovin ✓ Le transfert d'entreprises ovines est amélioré
	2. Assurer la pérennité des entreprises de production ovine durant les 5 premières années à la suite du démarrage.	a) Informer les conseillers financiers des enjeux de pérennité et de rentabilité associés à la production ovine b) Améliorer les soutiens financiers au démarrage des entreprises ovines c) Soutenir les entreprises en démarrage avec un encadrement structuré (ex. : plan d'action sur mesure, mentorat, réseautage d'entreprises, etc.)	LÉOQ CEPOQ SEMRPQ	X	→				✓ Les conseillers financiers sont au fait des enjeux financiers rattachés à la production ovine et des facteurs favorisant la rentabilité ✓ Les entreprises ovines obtiennent un soutien financier adéquat pour leur démarrage ✓ Les entreprises ovines reçoivent un encadrement structuré lors du démarrage

Planification stratégique filière ovine du Québec 2024-2029

Orientation stratégique : Déployer les ressources et le support sectoriels appropriés pour permettre le plein développement rentable, durable et efficace du secteur.

Axes d'intervention	Objectifs	Moyens	Porteurs	Années de mise en œuvre					Indicateurs de performance
				1	2	3	4	5	
D. Santé et bien-être animal	1. Être proactif face aux attentes sociétales et l'adoption de bonnes pratiques en matière de santé et bien-être animal au sein de la filière.	a) Identifier les éléments prioritaires en santé et en bien-être animal de la production ovine québécoise à mettre de l'avant et les faire connaître les besoins relatifs au MAPAQ pour adapter les programmes b) Être proactif dans la participation à la révision du prochain code de pratique nationale en santé et en bien-être animal ovin c) Faire connaître les bonnes pratiques aux producteurs en matière de santé et de bien-être animal d) Faire connaître les programmes gouvernementaux aux producteurs en lien avec les la santé et le bien-être animal. e) Favoriser l'achat d'équipements (neufs et usagés) permettant la bonne santé et le bien-être des troupeaux ovins	CEPOQ LÉOQ SEMRPQ a) b) UdeM (partenaire) d) AAC	X	X	X	X	X	✓ Les enjeux prioritaires en santé et bien-être animal sont identifiés et communiqués au MAPAQ ✓ La filière ovine québécoise est proactive dans la révision du code de pratique nationale en santé et bien-être animal ✓ Les producteurs sont informés des bonnes pratiques et des programmes en matière de santé et bien-être animal ✓ L'accès aux équipements (neufs et usagés) est amélioré
	2. Favoriser une homologation des produits sanitaires nécessaires aux bonnes pratiques actuelles et anticipées en production ovine.	a) Identifier les problématiques pour lesquelles l'homologation de produits sanitaires est nécessaire b) Élaborer un argumentaire justifiant la nécessité d'homologuer et rendre disponible rapidement les nouveaux produits sanitaires et le faire connaître auprès des instances concernées	CEPOQ UdeM (partenaire)	X	X	X	X	X	✓ Les problématiques de santé sont identifiées ✓ Les argumentaires pour l'homologation des produits sont partagés avec les instances concernées
	3. Faciliter l'accès aux produits sanitaires.	a) Informer les vétérinaires et les producteurs des nouveaux produits homologués en lien avec les problématiques sanitaires du secteur b) Promouvoir l'accessibilité des nouveaux tests diagnostiques	CEPOQ UdeM (partenaire)	X	X	X	X	X	✓ Les vétérinaires et les producteurs sont informés des nouveaux produits homologués ✓ L'accessibilité aux tests diagnostiques est promue

Cible 2 : Soutien aux producteurs et R&D

Orientation stratégique : Mettre en place les conditions de soutien favorables au développement d'une production ovine de qualité, en santé et en respectant le bien-être animal.

Axes d'intervention	Objectifs	Moyens	Porteurs	Années de mise en œuvre					Indicateurs de performance
				1	2	3	4	5	
A. Soutien aux producteurs	1. Développer et adapter l'offre de services-conseils de première et de deuxième lignes à la réalité (contexte) du secteur ovin québécois.	a) Identifier les priorités et les besoins en services-conseils auprès entreprises ovines	LÉOQ	X					✓ Les priorités et besoins en services-conseils des entreprises ovines sont identifiés
		b) Offrir des programmes de formations et favoriser la diffusion des connaissances du secteur auprès des conseillers	CEPOQ ULaval (partenaire)		X				✓ Les conseillers ont accès à des programmes de formations et de diffusion de connaissances
		c) Favoriser le maillage entre les conseillers du secteur ovin au Québec (ex. : communautés de pratique)	SEMRPQ		X				✓ Une communauté de pratique entre les conseillers du secteur ovin au Québec est créée
		d) Manifester le besoin du secteur ovin d'une reconnexion et d'une reconsolidation des services-conseils de deuxième ligne avec le MAPAQ	Filière	X					✓ Le MAPAQ est informé des besoins et stratégies possibles concernant l'offre de services-conseils de deuxième ligne
	2. Inciter et soutenir l'engagement des vétérinaires, chercheurs, agronomes et technologues envers le secteur ovin incluant les brebis laitières.	a) Faire connaître les besoins du secteur ovin en termes de services-conseils aux conseillers							✓ Les besoins du secteur ovin en termes de services-conseils sont communiqués aux conseillers
		b) Contribuer à offrir des conditions de travail intéressantes (ex. : la télémédecine) afin d'assurer la rétention des professionnels œuvrant dans le secteur ovin				X			✓ Les conditions de travail des intervenants du secteur ovin sont améliorées
		c) Promouvoir le secteur ovin auprès des conseillers agricoles							✓ Les professionnels reçoivent de l'information sur le secteur ovin et s'y intéressent davantage
		d) Mettre en place des actions pour intéresser des conseillers et impliquer les technologues dans le secteur ovin							

Planification stratégique filière ovine du Québec 2024-2029

Orientation stratégique : Mettre en place les conditions de soutien favorables au développement d'une production ovine de qualité, en santé et en respectant le bien-être animal.

Axes d'intervention	Objectifs	Moyens	Porteurs	Années de mise en œuvre					Indicateurs de performance
				1	2	3	4	5	
	3. Assurer une offre de soutien psychologique et de santé-sécurité au travail aux producteurs	a) Faire connaître les services de soutien psychologique et de santé-sécurité au travail aux producteurs ovins des différentes régions b) Collaborer avec le Comité de liaison de l'UPA avec les organismes de soutien et la filière ovine afin d'améliorer les collaborations sur ce dossier	LÉOQ (liaison avec UPA) Filière	X	→				✓ Les producteurs ovins sont informés de l'offre de services disponible en soutien psychologique et en santé-sécurité au travail ✓ Des collaborations entre le Comité de liaison de l'UPA, les organismes de soutien et la filière sont effectives
B. Transfert du savoir	1. Avoir une stratégie de transfert du savoir répondant aux besoins des producteurs et des acteurs de la filière	a) Élaborer une stratégie de transfert du savoir pouvant inclure une veille (éléments de R et D) b) Favoriser la mise en œuvre de la stratégie incluant des formations de transfert du savoir / formation continue et l'accès aux résultats de recherches aux producteurs ovins c) Favoriser des programmes de maillages entre les producteurs existants	CEPOQ Filière SEMRPQ (lait) Comité de brebis laitières		X	→			✓ Une stratégie de transfert du savoir est promue ✓ Des porteurs sont mandatés pour mettre en œuvre la stratégie ✓ Des maillages entre les producteurs ovins existants (lait et viande) sont réalisés
C. R&D, innovations	1. Identifier les priorités de recherche et développement du secteur ovin	a) Mettre en place une démarche filière pour identifier les priorités de recherche et développement en lien avec les besoins réels des entreprises de production et de transformation et du marché b) Élaborer une planification avec l'ensemble des partenaires pour la réalisation de projets de recherche et développement prioritaires et innovants.	Filière	X	→				✓ Une rencontre Filière d'identification des priorités de recherche et développement est tenue annuellement ✓ Les porteurs des différents projets sont identifiés

Cible 3 : Adéquation de l'offre et de la demande

Orientation stratégique : Accroître l'efficacité de la mise en marché des produits ovins du Québec

Axes d'intervention	Objectifs	Moyens	Porteurs	Années de mise en œuvre					Indicateurs de performance
				1	2	3	4	5	
A. Besoins des marchés et de la société	1. Assurer une adéquation de l'offre et de la demande des produits d'ovins en conformité avec les besoins du marché (situation économique, changements climatiques, bien-être animal, qualité, etc.).	<p>a) Identifier sur une base régulière (fréquente) les besoins et attentes (situation économique, changements climatiques, bien-être animal, qualité, réduction du gaspillage alimentaire, etc.) du marché de produits d'ovins incluant des données statistiques économiques</p> <p>b) Partager / communiquer les attentes et besoins des marchés avec les acteurs de la filière ovine en tenant compte des attentes sociétales</p> <p>c) Offrir des formations sur le fonctionnement des marchés ovins</p> <p>d) Mettre en place des actions filière pour répondre à la demande notamment en maintenant un équilibre entre les marchés annuels et ceux ponctuels des fêtes religieuses</p>	LÉOQ Montpack	X	→				<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les besoins, attentes et statistiques des marchés ovins sont identifiés sur une base fréquente et régulière ✓ L'ensemble des acteurs de la filière est informé des attentes et besoins des marchés de produits d'ovins ✓ Des formations sur le fonctionnement des marchés ovins sont offertes ✓ Les marchés annuels et ponctuels des fêtes religieuses sont en équilibres
	2. Assurer un accès optimal des sujets reproducteurs en qualité et en quantité pour les entreprises en démarrage et existantes.	<p>a) Élaborer un plan de développement (consolidation, augmentation du cheptel et amélioration génétique) des sujets reproducteurs et hybrides permettant d'anticiper les besoins des troupeaux commerciaux pour répondre à la demande du marché.</p> <p>b) S'assurer que la génétique et la génomique contribuent au développement des sujets de qualité, performants et conformes aux besoins du marché.</p> <p>c) Développer des projets porteurs en génétique / génomique pour accompagner les éleveurs</p>	SEMRPQ avec partenaires	X	X	X	→		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un plan de développement des sujets reproducteurs et hybrides est développé ✓ La génétique et la génomique contribuent au développement de sujets de qualités, performants et conformes aux besoins du marché ✓ Des projets porteurs en génétique et génomique sont réalisés

**Planification stratégique filière ovine du Québec
2024-2029**

Orientation stratégique : Accroître l'efficacité de la mise en marché des produits ovins du Québec

Axes d'intervention	Objectifs	Moyens	Porteurs	Années de mise en œuvre					Indicateurs de performance
				1	2	3	4	5	
	3. (Lait) Assurer la qualité des produits laitiers de brebis.	a) Établir des cibles de qualité des produits (lait, fromages, etc.) b) Adapter et établir les bonnes pratiques d'amélioration de la qualité c) Accélérer et moderniser le retour des résultats d'analyse de qualité de lait (CQL) aux producteurs d) Appuyer les producteurs (en démarrage et les producteurs en activité) à effectuer des initiatives de prévention avec des contrôles laitiers, notamment avec des soutiens financiers	Comité brebis laitières LÉOQ	X					✓ Les rapports de CCS et antibiotiques sont disponibles en moins de 48h ✓ Une charte de référence du processus de retrait des antibiotiques dans le lait est définie ✓ Le nombre d'adhérents au contrôle laitier de Lactanet est augmenté ✓ Les règles et processus de production de lait de brebis au Québec sont normalisés
B. Promotion des produits ovins du Québec	1. Établir et mettre en œuvre une stratégie de promotion sectorielle pour les produits ovins (viande, produits laitiers de brebis, laine, sous-produits d'abattage, sujets reproducteurs (gênes, etc.).	a) Sur la base des besoins et attentes du marché (voir axe A, objectif 1), élaborer et mettre en œuvre une stratégie promotionnelle générique de produits ovins (viande, produits laitiers de brebis, laine, sous-produits d'abattage, sujets reproducteurs (gênes), etc.).	LÉOQ SEMRPQ Filière			X			✓ Une stratégie de promotion générique des produits ovins est élaborée et mise en œuvre

Cible 4 : Cohésion et coordination de la filière

Orientation stratégique : Partager une vision et un leadership sectoriel et accroître la synergie entre les acteurs sectoriels.									
Axes d'intervention	Objectifs	Moyens	Porteurs	Années de mise en œuvre					Indicateurs de performance
				1	2	3	4	5	
A. Communication et cohésion entre les acteurs de la filière	1. Favoriser la synergie, la concertation et le maillage entre les acteurs de la filière ovine.	a) Clarification des rôles et responsabilités des membres et élaborer les règles de régie interne de la filière ovine b) Développer une vision partagée par les membres de la filière ovine c) Tenir des rencontres mensuelles entre les membres de la filière ovine d) Maintenir la communication et les échanges d'informations en continu entre les membres de la filière ovine a. En assurant l'accessibilité et l'uniformité des données statistiques économiques du secteur ovin. b. Définir les balises d'utilisation des données au moment de la collecte dans une perspective d'optimisation du partage e) Développer davantage les synergies entre les brebis laitières et les ovins viande	Filière	X					✓ Les rôles, responsabilités et règles internes de la filière ovine sont clarifiés ✓ La vision est partagée par les membres de la filière ovine ✓ Des rencontres filière se tiennent mensuellement ✓ Des communications et échanges d'informations (statistiques économiques balisées) sont effectués ✓ Des synergies entre le volet brebis laitières et ovins viande sont développées
		f) (Lait) Colliger et ensuite partager les résultats annuels de la production et de la transformation des produits de brebis	Comité brebis laitières	X	X	X	X	X	✓ Les résultats annuels de la production et de la transformation des produits de brebis sont partagés chaque année
B. Leadership et représentation sectorielle	1. Assurer la coordination et la mise en œuvre des actions prévues dans le plan stratégique.	a) Maintenir l'embauche d'un agent de développement pour mettre en œuvre les actions du plan stratégique b) Développer un tableau de bord et suivre les indicateurs de performance pour mesurer l'atteinte d'objectifs du plan stratégique	CEPOQ	X				✓ L'agent de développement est embauché ✓ Un tableau de bord du secteur ovin est créé et mis à jour régulièrement	

Planification stratégique filière ovine du Québec 2024-2029

Orientation stratégique : Partager une vision et un leadership sectoriel et accroître la synergie entre les acteurs sectoriels.

Axes d'intervention	Objectifs	Moyens	Porteurs	Années de mise en œuvre					Indicateurs de performance
				1	2	3	4	5	
	2. Établir une stratégie sectorielle de financement et communication des actions prévues dans le plan stratégique.	a) Définir les besoins financiers nécessaires à la mise en œuvre d'actions prévues au plan stratégique b) Réaliser les démarches de recherche de financement	Filière						<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les besoins financiers pour la mise en œuvre des actions du plan stratégique sont identifiés
		c) (Lait) Assurer la disponibilité des ressources humaines et financières pour le maintien des activités du Comité brebis laitières	LÉOQ	X	→				<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le financement pour les actions est obtenu ✓ Les ressources humaines et financières pour le maintien des activités du Comité brebis laitières sont obtenues
	3. Assurer une représentation et un rayonnement sectoriel.	a) Diffuser le plan stratégique au sein de la filière, des organismes gouvernementaux et de ses partenaires b) Préparer et mettre en œuvre un plan de représentation pour faire connaître les enjeux de la filière. c) Établir des partenariats avec d'autres organisations œuvrant de près ou de loin dans le secteur ovin au Canada pour faire des représentations sur des dossiers communs	Filière (tout dépendamment des comités)	X					<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le plan stratégique de la filière ovine est communiqué ✓ Un plan de représentation est mis en œuvre ✓ Des partenariats avec d'autres organisations canadiennes sont créés